

DES OUTILS POUR ENSEIGNER LES LANGUES VIVANTES
AU COLLÈGE,
AUX LYCÉES : GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE ET
PROFESSIONNEL



Frédéric Le Bastard, Aide-IPR espagnol, Delphine Marinot, professeur d'allemand, Danielle de Backer, IA-IPR allemand, Marie-Luce Chevrollier-Brown, IEN ET-EG anglais-lettres, Agnès Couraud, Aide-IEN ET-EG anglais-lettres, Agnès Chitelman, IA-IPR anglais

Table des matières

Introduction	3
Glossaire.....	4
Textes officiels et programmes des classes de collège et de lycées	8
Modalités d'évaluation aux examens	9
DNB	9
Voie professionnelle.....	9
Voie générale et technologique	9
Votre arrivée dans l'établissement.....	10
Les obligations du.de la professeur.e	13
Votre prise en mains de la classe.....	14
Fiche 1 : Gestion de classe	15
Fiche 2 : Quelques clés pour gérer l'hétérogénéité	16
Fiche 3 : Comment instaurer un climat de confiance et de travail dans la classe ?.....	18
(<i>voir aussi fiche 1 : gestion de classe</i>).....	18
Fiche 4 : Comment concevoir une séquence ? Comment organiser une séance ?.....	19
Fiche 5 : Préparation de séquence	20
Fiche 6 : Déroulement possible d'une séance	21
Fiche 7 : Comment aborder les supports pédagogiques ?	22
Fiche 8 : Comment entraîner les élèves dans les activités langagières (AL)?.....	23
Fiche 9 : Comment enrichir le bagage linguistique des élèves ? Quelle place accorder à l'enseignement phonologique, lexical et grammatical?	27
Fiche 10 : Quoi et comment évaluer ?.....	28
Fiche 11 : Quel est le rôle du tableau noir, blanc, tableau numérique interactif (TNI)?	42
Fiche 12 : Réforme du Collège.....	43
Conclusion.....	45
Bibliographie.....	46
Annexes : <u>Exemples</u> de fiches « langage de classe ».....	47
<u>Pour l'allemand</u> :.....	47
<u>Pour l'anglais</u> :	49
<u>Pour l'espagnol</u> :	51

Introduction

Né de la rencontre avec des professeurs contractuels, ce livret a pour objectif de fournir aux enseignants quelques principes généraux et des outils de base afin de les aider à préparer et à gérer les séances et séquences d'apprentissage. Il s'agit avant tout de proposer des pistes de travail qui peuvent être modifiées. Le métier d'enseignant s'inscrit dans une mission d'instruction et d'éducation qui est régie par des textes institutionnels tout en laissant à chaque enseignant une part de liberté pédagogique et d'innovation.

Vous trouverez dans le glossaire les définitions de termes clés liés à la didactique des langues vivantes étrangères ainsi qu'une liste de référentiels et textes officiels. Précédées de quelques conseils pratiques, les douze fiches proposées tentent d'apporter des réponses aussi concrètes que possible aux principales questions que peut se poser un professeur de langue. Destinée à nourrir une réflexion plus approfondie sur les diverses thématiques abordées dans ce petit guide, la bibliographie regroupe les ouvrages cités ainsi que quelques références complémentaires.

Glossaire

Actionnelle (perspective) :

Faire travailler les élèves dans une perspective actionnelle pour les impliquer dans leur apprentissage, c'est créer au sein de la classe des situations qui les amènent à avoir besoin d'utiliser la langue étrangère pour réaliser **des tâches de communication langagière**, par exemple :

- lors d'une écoute d'un document sonore, recueillir des informations pour effectuer un compte-rendu, présenter oralement ou par écrit un métier, un personnage, une ville... ;
- proposer aux élèves des situations qui vont leur permettre d'entrer en communication pour établir un contact social, exprimer leur accord ou désaccord, réagir à des objections...

Activités Langagières (AL) :

S'articulant autour de la réception et de la production, les Activités Langagières (**AL**), définies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), sont au nombre de 7 :

Compréhension de l'oral (**CO**), Compréhension d'un document écrit (**CE**), Expression Orale en Continu (**EOC**) ou Production Orale en Continu (**POC**), Expression Orale en Interaction (**EOI**) ou Production Orale en Interaction (**POI**) et Expression Écrite (**EE**) ou Production Écrite (**PE**) en constituent les principales, auxquelles s'ajoutent l'expression écrite en interaction (courriers électroniques) et la médiation par un même locuteur entre deux langues¹.

CECRL :

Le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* constitue une « base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc... en Europe »². Il propose une grille des niveaux de compétences.

1

GOULLIER, Francis, *Les outils du Conseil de l'Europe*, Paris, Didier, 2005, p. 18.

2 « Contenus du CECR », in : ROBERT, Jean-Pierre, ROSEN, Évelyne, *Dictionnaire pratique du CECR*, Paris, Ophrys, 2010, p. 39.

	A Utilisateur élémentaire		B Utilisateur indépendant		C Utilisateur expérimenté	
	A1 Introductif ou découverte	A2 Intermédiaire ou usuel	B1 Niveau seuil	B2 Avancé ou indépendant	C1 Autonome	C2 Maîtrise
LV1	Fin du cycle 3 (dans toutes les AL)	Fin du cycle 4 (dans toutes les AL)	Fin du cycle 4 (dans plusieurs AL)	Fin du cycle terminal du lycée	Fin du cycle terminal du lycée (pour la série L Langue approfondie)	
LV2		Fin du cycle 4 (dans au moins 2 AL)	Fin du cycle terminal du lycée	Fin du cycle terminal du lycée (pour la série L Langue approfondie)		
LV3		Fin du cycle terminal				

(Tableau réalisé d'après : *CECRL*, p. 25)

Le CECRL est un outil auquel sont corrélés en France tous les programmes d'enseignement de langues vivantes.

Compétence :

« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde »³.

Évaluation (acte d') :

Conformément à la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, « les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour **éviter une notation-sanction à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles.** En tout état de cause, **l'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève** ».

3 *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*, Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015.

Évaluer des acquis, c'est les mesurer par rapport à des critères préalablement définis par l'enseignant à l'aune d'un niveau d'apprentissage fixé par les programmes (A1, A2, B1, B2).

On distingue différents types d'évaluation :

Évaluation diagnostique :

Effectuée en début d'année scolaire, elle permet à l'enseignant d'identifier les besoins des élèves dans chaque AL et de construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque élève afin de l'accompagner au mieux. Elle ne donne pas lieu à une note.

Évaluation formative :

Réalisée en cours de séquence, elle « permet à l'enseignant d'évaluer l'efficacité de son enseignement et aux élèves de se situer dans leur propre progression »⁴. Elle se traduit par un positionnement de l'élève sur une **échelle descriptive** comportant des niveaux de performance (d'A1 à B2) qui peuvent être ou non accompagnés de points ; elle permet à l'enseignant de proposer aux élèves des aides appropriées et/ou un travail d'approfondissement.

Évaluation sommative :

Effectuée au terme d'un apprentissage qui peut aller d'une séquence à l'ensemble du cursus scolaire, l'évaluation sommative a pour but de situer chaque élève par rapport aux objectifs fixés par les programmes et de lui permettre de mesurer ses progrès. Elle se traduit par un positionnement de l'élève sur une **échelle descriptive** comportant des niveaux de performance (d'A1 à B2) qui peuvent être ou non traduits en points.

Évaluation certificative :

L'évaluation certificative est réalisée **en vue de la délivrance d'un diplôme**. Par exemple, le Contrôle en Cours de Formation (CCF) et le Contrôle en Cours d'Année (CCA) sont des modalités d'évaluation certificative, elles permettent d'évaluer un ensemble de compétences à l'issue de la formation.

4 TARDIEU, Claire, L'épreuve de didactique aux concours – L'évaluation en langues, Paris, Ellipses, 2005, p. 27.

Auto-évaluation :

« L'autoévaluation des élèves est le processus par lequel l'élève recueille des données et **réfléchit à son propre apprentissage...** [c'est] l'évaluation, par l'élève, de ses propres progrès en matière de connaissances, de compétences, de processus ou de comportement. **L'autoévaluation donne à l'élève une conscience et une compréhension accrues de lui-même ou d'elle-même en tant qu'apprenant ou apprenante** »⁵.

Co-évaluation

On parle de « co-évaluation quand le travail d'un élève est évalué par quelques élèves ou par l'ensemble de la classe »⁶.

Séquence d'apprentissage :

Une séquence est un ensemble de séances formant un tout cohérent (voir fiche 5).

5 Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2002.

6 Ministère de l'Éducation Saskatchewan (Canada).

Textes officiels et programmes des classes de collège et de lycées

<p>Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : <i>BO n° 17 du 23 avril 2015</i></p> <p>Cycle 3 : CM1/CM2/ 6^{ème}LV1</p> <p>Niveau au moins A1 dans les 5 AL <i>BO spécial n°11 du 26 novembre 2015</i> complété par une mise à jour parue au <i>BO n°48 du 24 décembre 2015</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - La personne et la vie quotidienne - Repères géographiques, historiques et culturels - L'imaginaire
<p>Cycle 4 : 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} LV1/LV2</p> <p>LV1 : au moins A2 dans les 5 AL LV2 : A2 dans au moins 2 AL <i>BO spécial n°11 du 26 novembre 2015</i> complété par une mise à jour parue au <i>BO n°48 du 24 décembre 2015</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Langages - École et société - Voyages et migrations - Rencontres avec d'autres cultures
<p>L'ART DE VIVRE ENSEMBLE (famille, communautés, villes, territoires). Seconde LV1 : B1 LV2 : A2 LV3 : A1 <i>BO spécial n°4 du 29 avril 2010</i></p>	<p>Cette entrée s'organise autour de trois notions liées au présent, au passé et à l'avenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mémoire : héritages et ruptures - sentiment d'appartenance : singularités et solidarités - visions d'avenir : créations et adaptations
<p>GESTES FONDATEURS ET MONDES EN MOUVEMENT Cycle terminal séries générales et technologiques (STMG, ST2S, TMD) LV1 : B2 LV2 : B1 LV3 : A2 <i>BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010</i></p> <p>Séries technologiques (STD2A, STI2D, STL) LV1 : B2 LV2 : B1 <i>BO n° 3 du 17 mars 2011</i> <i>STHR BO n°9 du 30 septembre 2010 (seconde)</i> <i>BO du 17 mars 2016 (cycle terminal)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mythes et héros - Espaces et échanges - Lieux et formes du pouvoir - L'idée de progrès
<p>Voie professionnelle</p> <p>CAP : A2</p> <p>LV1 : B1+/B2 LV2 : B1</p> <p><i>BO spécial n°2 du 19 février 2009</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vivre et agir au quotidien - Etudier et travailler - S'informer et comprendre - Se divertir et se cultiver

Modalités d'évaluation aux examens

DNB

BO n° 3 du 21 janvier 2016

BO n° 14 du 8 avril 2016

Voie professionnelle

CAP

BO n° 29 du 17 juillet 2003

BO n° 41 du 6 novembre 2003

Diplôme intermédiaire (BEP rénové)

Qualification « langue vivante » pour le diplôme intermédiaire

BO n° 2 du 14 janvier 2010

BO n° 31 du 2 septembre 2010

BAC PRO

Langues vivantes (épreuves obligatoires et facultatives)

BO n° 21 du 27 mai 2010

Voie générale et technologique

Épreuves du baccalauréat général

Épreuves du baccalauréat technologique

BO spécial n° 7 du 6 octobre 2011

Dispense des épreuves de langues vivantes pour les candidats présentant une déficience auditive

Épreuve d'enseignement technologique en LV1 dans la série STL

BO n° 12 du 22 mars 2012

Épreuves de langues applicables à la série L à compter de la session 2014 : BO n° 43 du 21 novembre 2013

Épreuves des baccalauréats général et technologique (hors séries L, TMD, STAV et hôtellerie) : BO n° 4 du 23 janvier 2014.

Pour le baccalauréat hôtellerie, les modalités sont, à ce jour, en cours d'élaboration.

Votre arrivée dans l'établissement

Dès votre arrivée :

1) procurez-vous **les codes et les identifiants** qui vous seront nécessaires pour accéder aux outils numériques

2) identifiez les différents **acteurs.trices** :

- **L'équipe de direction** est composée du.de la chef.fe d'établissement, de son ou de ses adjoint.e.s, du.de la gestionnaire et, le cas échéant, du.de la Directeur.trice Délégué.e aux Formations Professionnelles et Technologiques. Elle constitue l'organe exécutif de l'établissement et représente l'État en son sein :

=> **Le.la proviseur.e (lycée) ou le.la principale.e (collège)** prépare et exécute les délibérations du conseil d'administration (CA). Il.elle a autorité sur l'ensemble des personnels.

=> **Le.la Directeur.trice Délégué.e aux Formations Professionnelles et Technologiques** des lycées technologiques et professionnels (anciennement « chef.fe des travaux ») a une fonction de conseiller.e du.de la chef.fe d'établissement ainsi qu'un rôle d'organisateur.trice, de coordinateur.trice et d'animateur.trice des équipes pédagogiques.

=> **Le.la gestionnaire** assure la gestion financière et matérielle de l'établissement, notamment de la restauration.

- **Le.la conseiller.e principal.e d'éducation (CPE)** exerce ses responsabilités dans le cadre de la vie scolaire (conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement des adolescent.e.s). Il.elle organise le service des assistant.e.s d'éducation, la vie collective hors du temps de la classe, en étroite liaison avec la vie pédagogique de l'établissement.

- **Les assistant.e.s d'éducation** participent à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves. Ils.elles assurent notamment l'encadrement et la surveillance des élèves (internat et externat), l'aide à l'accueil et à l'intégration des élèves handicapé.e.s, l'aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Ils.elles participent aux activités éducatives, sportives, sociales et culturelles, ainsi qu'à l'aide aux devoirs et aux leçons.

- **Les Assistant.e.s de Vie Scolaire (AVS)** facilitent l'inclusion des élèves handicapé.e.s en milieu scolaire en leur apportant une aide dans les gestes quotidiens, en classe et lors des activités scolaires.

- **Le.la professeur.e documentaliste** anime et gère le centre de documentation. Il.elle initie les élèves à la recherche documentaire et contribue à l'élargissement de leur culture.
- **Le.la professeur.e principale.e** est chargée.e du suivi et de l'orientation des élèves d'une classe en particulier. Il.elle assure le lien entre les différents membres de l'équipe éducative d'une part, et entre cette dernière et les familles d'autre part.
- **Les autres professeur.e.s de langues** de l'établissement pourront être sollicité.e.s en cas de besoin.

3) connaître les principales **instances** :

- **Le conseil de classe** est présidé par le chef d'établissement. Il comprend les professeurs de la classe, deux délégués des parents d'élèves, deux délégués des élèves de la classe, le conseiller d'orientation, le C.P.E. Le médecin de santé scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière peuvent être invités à y participer. Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe et, notamment, les modalités d'organisation du travail personnel des élèves. Il évalue les résultats scolaires de chaque élève. Il émet les propositions d'orientation, mais c'est le chef d'établissement qui prend la décision. **Préparer les conseils de classe et y participer fait partie de vos obligations.**

- **Le conseil pédagogique** est présidé par le chef d'établissement. Il réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire, un conseiller principal d'éducation et, le cas échéant, le directeur délégués aux formations professionnelles et pédagogiques. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement.

- **Le conseil école-collège** contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se réunit au moins deux fois par an et établit son programme d'action pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Présidé par le principal du collège ou son adjoint et l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription du premier degré, il comprend les personnels désignés par le principal du collège, sur proposition du conseil pédagogique du collège, et des membres du conseil des maîtres de chacune des écoles de recrutement du collège.

- **Le conseil d'administration** est constitué sur la base d'une représentation tripartite (1/3 représentant l'équipe administrative de l'établissement et les élus locaux, 1/3 représentant les personnels, 1/3 représentant les usagers : parents et élèves). Les représentants des personnels, parents et élèves sont élus. Le C.A. gère l'établissement et ses compétences sont de deux ordres : décisionnel et consultatif. Il fixe les

principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative de l'établissement. Il adopte le projet d'établissement, le budget et le compte financier, et le règlement intérieur. Il donne son accord sur diverses questions dont le programme d'activités des associations fonctionnant dans l'établissement. Il donne son avis sur les créations et suppressions de sections, formations complémentaires, les principes du choix des manuels scolaires, logiciels et outils pédagogiques, et la modification des heures d'entrée et de sortie.

- **Le conseil de discipline** se compose de membres du C.A : le chef d'établissement et son adjoint, le gestionnaire, un CPE proposé par le chef d'établissement, quatre représentants des personnels enseignants et d'éducation, un représentant des personnels ATOSS, trois représentants des parents d'élèves en collège et deux en lycée, deux représentants des élèves dans les collèges et trois en lycée. Il est présidé par le chef d'établissement et statue sur les faits reprochés à l'élève traduit devant le conseil.

Les obligations du.de la professeur.e

Vous devez :

- prendre connaissance du **règlement intérieur**, le respecter et le faire respecter ;
- prendre connaissance des **horaires en vigueur** dans l'établissement et des modalités de **prise en charge des classes** (dans la cour, devant la salle, etc.) ;
- être **ponctuel.le** ;
- **faire l'appel** en début de séance et bien **signaler** les absences le cas échéant ;
- renseigner régulièrement le **cahier de textes** de la classe (sur e-lyco) ;
- **évaluer** régulièrement les élèves ;
- saisir régulièrement les **résultats** dans le logiciel approprié ;
- préparer les **conseils de classe** et y participer ;
- participer, le cas échéant, aux **rencontres parents-professeurs** ;
- informer rapidement la Vie scolaire, par le biais du.de la délégué.e de classe, de tout incident ou comportement inapproprié. **Vous ne devez en aucun cas quitter votre classe.**

Votre prise en mains de la classe

Vous devez :

- 1) vous approprier le ou les **programme(s) d'enseignement des classes qui vous sont confiées (voir programmes)** ;
- 2) préparer vos cours de façon rigoureuse et précise : (voir fiche 5 : préparation de séquence)
 - choisir la thématique culturelle de la séquence ;
 - définir le projet de séquence (mission ou tâche finale) et les activités langagières entraînées ;
 - lister les outils linguistiques nécessaires à l'accomplissement de ce projet ;
 - trouver les documents si possible authentiques et dans tous les cas variés, riches et pertinents (vous pouvez avoir recours aux manuels scolaires) ;
 - Avoir une attitude réflexive sur votre travail ; vous demander pour chaque activité proposée aux élèves : «**Qu'ont-ils fait ? Qu'ont-ils appris ?**»;
- 3) instaurer un **climat propice à l'apprentissage** (rituels, règles de vie de classe, organisation de l'espace classe...) ;
 - **être à l'écoute** de la classe et adopter une **attitude bienveillante** lors de la prise de parole des élèves (veiller à ne pas interrompre les élèves lorsqu'ils s'expriment) ;
 - **éviter le cours magistral**, le questionnement systématique des élèves ;
 - **vous mettre en situation d'observateur** : vous déplacer dans la classe pour vérifier le travail, la compréhension des élèves... ;
- 4) employer **la langue vivante étrangère comme langue de communication** dans la classe, tant dans la relation élèves/professeur qu'élèves/élèves ; le temps de parole des élèves doit être supérieur à celui du professeur ;
- 5) veiller à **annoncer les objectifs** d'apprentissage aux élèves en début de séquence et de séance ;
- 6) formuler des **consignes de travail précises et compréhensibles** par tous les élèves ;
- 7) proposer des situations d'apprentissage qui suscitent chez les élèves réflexion, interrogation, débat, prise de position

Les fiches suivantes vont vous y aider.

Fiche 1 : Gestion de classe

Afin d'instaurer et de maintenir un climat de travail serein et respectueux de chacun au sein de la classe, le professeur doit mettre en œuvre une « bonne » gestion de classe. Le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation »⁷ identifie, entre autres, les compétences communes à tous les professeurs. Elles permettent une bonne gestion de classe: gérer sa classe, c'est organiser, planifier, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques et instaurer des règles au quotidien pour « faire » cours, c'est-à-dire pour construire un environnement éducatif qui va favoriser l'apprentissage des élèves.

● **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves :**

- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation (*voir fiche 10*).
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers (*voir fiche 2*).
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées⁸.

● **Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :**

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance et maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités (*voir fiche 3*).
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs⁹.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements *sportifs* et artistiques.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir *l'émergence* de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

● **Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**¹⁰ (*voir fiche 10*).

7 Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale (BOEN), n° 30 du 25 juillet 2013.

8 *Ibid.*, p. 3.

9 *Ibid.*, p. 4.

10 *Ibid.*, p. 4

Fiche 2 : Quelques clés pour gérer l'hétérogénéité

KAROUMENOS Théo, *Travailler l'hétérogénéité en classe*, Lyon, Chronique sociale, 2013, extrait :

« [...] *Il n'y a en réalité que des différences d'approches de l'objet de l'apprentissage qui est ici la langue étrangère.*

Et la gestion de classe de l'hétérogénéité du groupe-classe consiste pour l'enseignant avant tout à mettre en place le maximum de leviers pour que le plus grand nombre de types d'apprenants puissent trouver son compte, c'est à dire être dans la position où il peut tour à tour être « formé et formateur [...] »

Qu'est-ce que la différenciation pédagogique?

« La différenciation pédagogique est avant tout une manière de penser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. C'est une philosophie qui guide l'ensemble des pratiques pédagogiques et une façon d'exploiter les différences et d'en tirer avantage. »

(Gouvernement du Québec, (2006). L'évaluation des apprentissages au secondaire. Cadre de référence. Québec: Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, p.27).

Exemples de dispositifs sur la différenciation pédagogique par discipline, www.differentiation.org

Contenus	Structures	Processus	Productions
« La différenciation des contenus réfère au Programme de formation et au matériel didactique qui soutiennent l'apprentissage. » ¹	« On entend par structures la manière dont on organise le déroulement d'une situation d'apprentissage par l'organisation du temps, des lieux, des regroupements d'élèves et par le choix des ressources matérielles. » ¹	« Le processus correspond à la possibilité qu'ont les élèves de comprendre le contenu de cheminements différents qui reposent, entre autres, sur les rythmes d'apprentissage et les stratégies. » ¹	« C'est le choix du véhicule de communication pour démontrer l'apprentissage des élèves (débat d'idées, journal de bord, document électronique, blogue, portfolio, etc.). » ¹

¹ Caron, J. (2003). *Apprivoiser les différences. Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles*. Montréal : Les Éditions de la Chenelière

Matériel didactique	Aménagement du temps	Stratégies pédagogiques	Productions
<ul style="list-style-type: none"> Varier le type et la complexité du matériel didactique utilisé tout au long de l'année : manuels, sites Internet, logiciels, livres de lecture gradués, 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir plus de temps à l'élève pour accomplir certaines tâches qui demandent de mobiliser plusieurs stratégies ou ressources. S'entendre à l'avance avec l'élève sur la quantité de travail à effectuer avant une pause afin que celui-ci puisse éprouver la satisfaction d'une 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser un enseignement explicite des démarches nécessaires à la réalisation de la tâche. Favoriser la modélisation de la tâche à effectuer. 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les types, les formats et la longueur des productions (lus, vus, entendus) en considérant l'intention, le destinataire et les besoins de l'élève :

<p>céderoms, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un lexique avec pictogrammes pour la thématique ou la tâche. • Pour les élèves ayant des problèmes de concentration, d'organisation et de compréhension, réduire le nombre d'informations sur une page. <p>Programme de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter des textes en utilisant différents supports médiatiques : livres, vidéos avec ou sans sous-titres, audios, etc. • Offrir des textes sur un même thème avec de niveaux de difficulté variés 	<p>tâche accomplie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir de courtes pauses, en cours de réalisation, consacrés à des activités calmes où l'élève peut intégrer de nouveaux apprentissages. <p>Aménagement des ressources matérielles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des documents aérés, à double interligne, afin que l'élève puisse autoréguler sa compréhension. • Numéroter les étapes et les sous-étapes d'une tâche. • Personnaliser certains référentiels visuels de la classe et les rendre accessibles dans l'espace immédiat de l'élève : procédurier, règles de vie, tableau de coopération, etc. • Identifier les étapes d'une démarche à l'aide d'annotations ou de pictogrammes. <p>Organisation des lieux et regroupements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer la classe de manière à favoriser : <ul style="list-style-type: none"> ○ le contact visuel entre l'élève et l'enseignant ainsi que la proximité des supports visuels et autres ressources de manière à réduire les stimuli distrayants; ○ les échanges en situation de groupes; ○ la coopération; ○ la concentration lors du travail individuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la compréhension d'un texte en ajoutant des annotations ou des pictogrammes, des banques de mots ou d'expressions. • Demander à l'élève de reformuler les étapes de réalisation de la tâche. • Intégrer des moments de réflexion au cours du projet afin de s'assurer d'une meilleure intégration des contenus ciblés. • Utiliser les comptines pour mémoriser certains contenus. • Subdiviser la tâche en étapes ou sous-étapes (étayage). <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation d'idéateurs (brainstorming, arborescence, planification), lors de la prise de notes ou pour favoriser la démonstration de la compréhension. <p>Consignes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des consignes courtes et peu nombreuses pour effectuer une tâche. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ affiche, ➤ chanson, ➤ bande dessinée, ➤ photo, ➤ vidéo, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Varier le type de production pendant l'année. <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir la possibilité à l'élève d'ajouter des éléments de précision oralement à sa production écrite en tenant compte de ses besoins. • Permettre aux élèves d'interagir oralement avec un pair aidant afin de réduire le stress associé aux conversations en anglais.
--	---	--	--

Canevas élaboré par Lapointe, J. et Lymburner, M., conseillères pédagogiques en adaptation scolaire, Commission scolaire des Affluents.
Adapté par Lassire, M. et Plante, H., c. p. en anglais, langue seconde, Commission scolaire des Affluents, Canada

Fiche 3 : Comment instaurer un climat de confiance et de travail dans la classe ?

(voir aussi fiche 1 : gestion de classe)

Faire cours consiste à mettre en place **des situations de communication destinées à faire agir, interagir et réagir les élèves**. Il est très important d'observer la classe, d'en interpréter les divers mouvements (regards, velléités de paroles, apartés, etc...) pour adapter son enseignement et faire adhérer les élèves aux activités proposées.

Créer et instaurer un climat de confiance et de travail est indispensable pour que la parole circule au sein de la classe.

- Votre présentation, votre attitude, votre regard, votre voix et votre façon de vous exprimer sont déterminants.
- Votre voix et celle des élèves doivent être audibles pour tous : il faut parler assez fort et distinctement, adapter son débit pour maintenir l'attention et être compris de tous.
- Vous êtes un « adulte référent » dans la classe. Vous devez voir en permanence l'ensemble des élèves quelle que soit la disposition des tables et sans perdre de vue chaque individu du groupe, savoir réagir à leurs attitudes.
- Vous aurez à faire respecter les règles de comportement et de travail qui auront été établies au préalable avec la classe : accueil des élèves, vérification du matériel et du travail demandé à la maison, instauration d'un climat d'écoute mutuelle (élève-élève/professeur-élève), organisation de la prise de parole.
- Vous corrigerez les erreurs des élèves tout en étant bienveillant et en valorisant leur travail.
- Vous écrirez lisiblement au tableau et présenterez de façon ordonnée ce que vous y porterez. Vous distribuerez aux élèves des documents lisibles et clairs.

Pour approfondir : ressources accompagnement EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/>

Fiche 4 : Comment concevoir une séquence ?

Comment organiser une séance ?

Afin de donner du sens à son enseignement, le professeur de LV doit s'efforcer de bâtir une **séquence d'apprentissage** cohérente, fédérée par la réalisation d'une « **tâche finale** » ou « **projet final** », approche permettant la mise en œuvre de la **perspective actionnelle** préconisée par le CECRL. Il inscrira également sa démarche dans un **contexte culturel précis**, défini par les programmes officiels.

Destinée à mettre l'élève en situation d'agir, la **tâche**¹¹ « se définit par un verbe d'action (planifier, organiser, sensibiliser..) »¹², est « motivée par **un objectif ou un besoin** et donne lieu à un **résultat identifiable** »¹³ pour un **destinataire identifié**. On distinguera la **tâche communicative**, qui ne fait appel qu'à une capacité (par exemple « être capable de lire ») de la **tâche complexe** qui « intègre plusieurs tâches communicatives, donc plusieurs capacités langagières »¹⁴. C'est généralement le cas des tâches finales réalisées en fin de séquence.

Les manuels récents proposent une multitude de tâches possibles : échanger des informations sur un groupe musical, présenter ses idées à la classe pour rendre son école plus innovante, préparer la visite guidée d'une ville, préparer et participer à un débat sur un sujet donné...

Lors de chaque séance, le professeur **entraînera les élèves à différentes Activités Langagières (AL)**, dont celle(s) nécessaire(s) à la réalisation du projet final.

11

Une activité portant uniquement sur la forme ou la maîtrise du code linguistique, par exemple, ne constitue pas une tâche.

12 BOURGUIGNON, Claire, *Pour enseigner les langues avec le CECRL – clés et conseils*, Paris, Delagrave, 2010, p. 19.

13 GOULLIER, Francis, *op. cit.*, p. 21.

14 BOURGUIGNON, Claire, *op. cit.*, p. 27.

Fiche 5 : Préparation de séquence

Définir le projet de la séquence : à la fin de la séquence, par exemple, l'élève sera capable d'exposer et de défendre son point de vue au cours d'une interview.

Choisir la thématique culturelle de la séquence : formuler une question problématique en lien avec l'aire culturelle de la langue enseignée. Aux cycles 3 et 4, par exemple, si vous abordez la thématique école et société (sous l'angle vie quotidienne), vous inviterez les élèves à se demander si le petit déjeuner traditionnel anglais /l'après-midi libre en Allemagne ou en Espagne sont toujours d'actualité. Aux lycées, en seconde comme au cycle terminal, une problématique sera également posée. En voici quelques exemples :

- pour l'allemand en terminale : *les alliés à Berlin après la Seconde Guerre mondiale : ennemis ou amis ?* (dans le contexte du blocus et du pont aérien) ;
- pour l'anglais : *la langue anglaise influence-t-elle le monde ou le monde influence-t-il la langue anglaise ?*
- pour l'espagnol en première : *La loi de la mémoire historique : faut-il oublier ou se souvenir ?*

Concevoir l'évaluation finale (incluant critères et niveaux de maîtrise, voir fiche 10) qui n'évaluera que ce qui a fait l'objet d'un entraînement.

Créer des situations de communication qui permettent à l'élève d'effectuer des tâches langagières pour réaliser le projet.

Définir le projet communicationnel, c'est à dire les activités langagières qui en découlent qu'il faudra entraîner.

Cibler :

- les compétences linguistiques (lexique, grammaire, phonologie, orthographe) adaptées aux besoins identifiés des élèves et au service de la situation de communication ;
- la compétence socio-linguistique rappelle que la langue est un phénomène social. Entrent en jeu, ici, des traits relatifs à l'usage de la langue : marqueurs de relations sociales, règles de politesse, expressions de la sagesse populaire, dialectes et accents. C'est l'incarnation du culturel dans la langue ;
- la composante pragmatique renvoie à l'approche actionnelle et au choix de stratégies discursives pour atteindre un but précis (organiser, adapter, structurer le discours). Elle fait le lien entre le locuteur et la situation, et fonctionne d'autant mieux que l'ancrage culturel est affirmé.

Découper la séquence en séances cohérentes. Chaque séance doit avoir un ou des objectifs, mobiliser une ou plusieurs tâches langagières qui développent une ou des compétences (connaissances, capacités, attitudes) dont le niveau de maîtrise doit être observable en fin de cours = « Qu'ont appris les élèves aujourd'hui ? »

Rédiger la séquence et son déroulement.

Formuler à l'oral et écrire les consignes que vous allez donner aux élèves pour chaque activité.

Fiche 6 : Déroulement possible d'une séance

- 1) Accueillir les élèves à l'entrée de la salle de cours puis dans la salle de cours (salutations, appel, etc.) ;
- 2) **Mettre en commun** les travaux effectués à la maison et/ou **synthèse de début de cours** (voir point 5)
- 3) Annoncer les **objectifs de la séance** : quoi ? (= lire ?, écouter ?) / pour quoi faire ? (= pour parler de ? pour écrire sur ? = micro-tâche ou **tâche intermédiaire**).
- 4) **Entraîner à une ou deux AL** (l'expression orale est systématiquement mise en œuvre) = **apport de stratégies / enrichissement culturel et linguistique** (lexique, grammaire) en situation et en fonction des besoins d'expression (ou de compréhension) => penser à la prise de notes au tableau et dans les cahiers (trace écrite).
- 5) **Évaluer** des connaissances, capacités, attitudes.

La synthèse de début de cours constitue un moment privilégié pour l'évaluation de l'expression orale en continu. **Réalisée cahiers fermés**, elle reposera sur une grille critériée, au remplissage de laquelle les élèves non-interrogés pourront être associés (co-évaluation) (*exemples de grilles d'évaluation critériées: à partir de la page 32*).

- 6) **Annoncer le travail à faire à la maison et le faire noter bien avant la sonnerie** (pour le cours suivant, être capable de...). Le travail à faire à la maison doit servir à consolider ce qui a été fait en cours et/ou préparer la séance suivante (*voir fiche 2 : hétérogénéité*).

→ **il est nécessaire d'expliquer aux élèves ce que recouvrent les termes « Faire ses devoirs, apprendre ses leçons » :**

- C'est s'acquitter d'une tâche que l'on doit faire.
- C'est mémoriser, s'approprier et/ou réinvestir des contenus proposés en cours, réalisés en dehors de la classe.
- C'est acquérir des méthodes de travail personnel.

Les quatre types de « devoirs » les plus courants demandés par les professeurs à leurs élèves :

- Les devoirs de pratique dont le but est, comme leur nom l'indique, de mettre en pratique ce qui a été appris en classe, de l'assimiler, d'en reproduire les mécanismes à l'écrit et à l'oral. Ce sont les plus courants.
- Les devoirs de préparation ou de recherche qui visent à donner aux élèves une approche du sujet prochainement étudié en classe.
- Les devoirs de poursuite, dont l'objet est de faire réutiliser dans d'autres situations des notions, savoirs ou concepts vus en classe. Ces devoirs sont motivants pour les élèves plus avancés.
- Les devoirs de créativité qui relèvent davantage de la recherche personnelle de l'élève.

(source: d'après ac-rennes)

Fiche 7 : Comment aborder les supports pédagogiques ?

Ce n'est pas parce qu'un support est proposé dans un manuel qu'il convient obligatoirement au niveau annoncé, ni aux objectifs du professeur. Il est important de souligner que **le manuel scolaire n'est pas le programme.**

En s'appuyant sur les programmes, le professeur pourra organiser plus efficacement ses stratégies d'enseignement/d'apprentissage en se posant les questions suivantes :

- de quel **type de support** s'agit-il (document iconographique, textuel, audio, vidéo) ?
- en quoi ce support va-t-il servir mon projet de séquence ?
- à quels attendus (contenus, capacités langagières) visés par les programmes ce support répond-il ?
- quelles difficultés le document (sonore, écrit, visuel..) présente-t-il pour les élèves?
- quels éléments peuvent aider les élèves ? Comment aider ces derniers à les repérer ?
- **quelles consignes** vais-je donner aux élèves? Je les note par écrit.

Voici **quelques pistes pour aider à lever les difficultés susceptibles d'être rencontrées par les élèves :**

Avant de présenter le document aux élèves :

→ Réfléchir à la façon dont vous introduirez la thématique :

- Amener les élèves à parler de leur vécu.
- Introduire la thématique à l'aide d'un brainstorming.
- Situer dans le temps et dans l'espace à l'aide d'une carte, frise chronologique, date et poser ainsi quelques jalons linguistiques.

À chaque type de support correspondent des stratégies d'accès au sens dont voici quelques exemples :

→ faire repérer les **mots transparents, marqueurs chronologiques explicites**, temps des verbes ;

→ attirer l'attention sur les **éléments non-verbaux** (pour les documents audio-vidéo : intonation, gestuelle, expression du visage),....

Voir aussi *infra* les exemples empruntés aux programmes de la voie professionnelle (p. 27).

Fiche 8 : Comment entraîner les élèves dans les activités langagières (AL)?

Entraîner les élèves dans les activités langagières consiste à les **aider** et à les **guider**, c'est-à-dire à les doter de **stratégies** destinées à faciliter la réalisation de la tâche communicative demandée. Ces stratégies doivent ensuite faire l'objet d'une **prise de conscience**, afin que les élèves puissent y recourir de manière autonome dans un autre contexte. Dans tous les cas, les **consignes** données devront être **précises et concises**. Il est indispensable de **les écrire dans la préparation de cours**. Un **temps suffisant** sera accordé aux élèves pour leur permettre de les comprendre, de les (faire) reformuler, et en dernier recours en français par les élèves, et de les exécuter. Loin d'être exhaustifs, les tableaux suivants fournissent quelques éléments de base :

Activités de réception : des exemples de stratégies pour construire du sens :

Pour entraîner les élèves à comprendre ...	on les amènera à ...
un document écrit	<ul style="list-style-type: none"> - observer le paratexte (titre, sous-titre, source, date, etc.) - identifier le type du document (poème, extrait de roman, article, etc.) - émettre des hypothèses à partir d'indices (titre, date, source, etc.) - repérer le contexte (historique, culturel, géographique, etc.) - identifier la situation d'énonciation (qui parle à qui ? où ? quand ? de quoi ?) - repérer les éléments se rapportant à un personnage - repérer les champs lexicaux - s'appuyer sur ce qui a été compris pour construire le sens d'un mot, d'un passage, ou du document dans son ensemble - mettre en évidence la composition des mots ...
un document sonore ou vidéo	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les personnages (combien ?)/ la situation d'énonciation (voir ci-dessus) - analyser le contexte sonore pour identifier le lieu (bruits) - déduire un sentiment à partir d'une énonciation/du ton - mémoriser à court terme ...

Choisies en fonction du niveau de compréhension visé (globale, sélective ou détaillée), les stratégies de réception données par le professeur vont guider progressivement les élèves vers les éléments clés du document qu'ils vont ensuite mettre en relation pour construire du sens. On exclura **les grilles du type « Vrai/Faux ; QCM ; exercices d'association » qui relèvent de l'évaluation et non de l'entraînement.**

Activités de production : des exemples de stratégies pour s'exprimer à l'oral ou à l'écrit

Pour entraîner les élèves à s'exprimer...	on les amènera à ...
à l'oral en continu	<ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer à partir d'une trame, de mots clés, d'une carte mentale - reformuler leurs propos - s'autocorriger
à l'oral en interaction ¹⁵	<ul style="list-style-type: none"> - écouter l'autre - demander des précisions - demander des informations à des camarades (déficit d'informations) - dire qu'on ne comprend pas et/ou ce que l'on ne comprend pas - reformuler les propos d'un interlocuteur
à l'oral	<ul style="list-style-type: none"> - s'adapter au public - prendre conscience de l'importance : de la gestuelle, du ton de la voix, des mimiques, du contact visuel
à l'écrit	<ul style="list-style-type: none"> - imiter/s'inspirer d'un modèle connu - utiliser les mots outils (mots pour situer dans le temps et l'espace, liens chronologiques et logiques) - hiérarchiser, organiser les idées ...

15

Attention ! L'expression orale en interaction n'est pas la simple juxtaposition de réception et de production. Il y a imbrication des deux aspects, si bien que le sens se négocie à deux. Chacun doit chercher à comprendre l'autre, tout en préparant sa propre réponse.

Prendre conscience des stratégies pour gagner en autonomie

Pour aider les élèves à prendre conscience des stratégies...	on leur demandera par exemple :
	- Qu'avez-vous fait pour mieux comprendre le texte ou le dialogue? (EE/PE) - Comment avez-vous préparé cette interview ou exposé? (EO/PO) : en utilisant une trame ? en utilisant des mots clés ? en mémorisant certains éléments ? en utilisant des outils numériques pour travailler la prononciation (cf site Acapella) ? ...

**Le programme du lycée professionnel fournit des pistes pour identifier les stratégies d'apprentissage à développer chez les élèves.
Ci-après, l'exemple pour la compréhension de l'oral :**

B. LES MODULES D'ENSEIGNEMENT
1. COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Typologie de messages oraux (à écouter et à comprendre)	Niveau d'exigibilité			Tâches élémentaires (entrant en composition dans la réalisation de tâches complexes)	Stratégies et entraînement
	A2 (socle)	B1	B2		
1. Messages fragmentaires	X X	X X	X X	Comprendre des mots isolés Comprendre des questions	Stratégies : Percevoir, identifier et discriminer les sons : distinguer les voyelles courtes des longues, les diptongues Reconnaître le schéma intonatif Distinguer les différents types de discours (injonctif, informatif, etc.) Repérer les éléments clés du message Percevoir le ton du message Repérer les accents qui permettent d'identifier les informations privilégiées (mots ou expressions accentués dans un message) Repérer les mots connus Repérer les formules ou tournures propres à des annonces publiques Discerner les différents interlocuteurs dans une conversation Identifier les personnages (noms et prénoms, informations les concernant) Identifier les sentiments Identifier les intentions de communication Repérer les indices extra-linguistiques permettant d'anticiper sur le contenu du message (nombre de locuteurs, bruitage, voix des intervenants) Dédurre le sens d'un mot inconnu grâce à sa transparence, d'une langue à l'autre, grâce aux éléments qui le composent, à sa racine, en donnant du sens au(x) préfixe(s), au contexte Mémoriser Repérer les indices qui permettent de situer l'action dans l'espace et le temps Découper une phrase en éléments identifiables Reconnaître les éléments qui permettent de faire un lien entre les différentes phrases (connecteurs) Mettre en cohérence les éléments essentiels d'un document (classer les faits dans l'ordre chronologique, dégager la thèse soutenue et/ou le point de vue des personnes, classer les arguments, sélectionner et associer les informations importantes) Repérer les champs lexicaux, les éléments récurrents
2. Messages brefs	X X X X X X X X X	X X X X X X X X X	X X X X X X X X X	Comprendre une consigne Comprendre un message dans un lieu public Comprendre un message sur un répondeur téléphonique Comprendre : - une présentation professionnelle en face-à-face (identité, fonction) - l'objet d'une visite ou d'un appel - des horaires de travail - un emploi du temps - un itinéraire - une demande de rendez-vous - des demandes de renseignements (délais de livraison, de paiement, etc.)	
3. Messages factuels organisés	X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X	Comprendre une présentation professionnelle organisée : identité, fonction, formation, expérience, capacités A l'hôtel ou au restaurant, comprendre : - les disponibilités - les prestations offertes Comprendre la description d'une tâche professionnelle simple Comprendre : - le planning d'une journée de travail - la présentation d'un organigramme - la localisation d'un service, d'un bureau Comprendre le récit d'un fait divers Comprendre : - des informations relatives à des délais de livraison - une commande - une demande de réservation, etc. Comprendre un spot publicitaire : - à la télévision - à la radio Comprendre une réclamation Comprendre la présentation d'un programme de visite, de voyage, etc.	
4. Messages à dominante informative ou explicative	X X X X X	X X X X X	X X X X X	Comprendre le récit d'un incident *Comprendre les caractéristiques d'une ville, d'une région (lors d'une visite guidée, par exemple) Comprendre les différentes phases d'une recette filmée Comprendre un bulletin météo Comprendre les faits situationnels majeurs d'un événement d'actualité	

Fiche 9 : Comment enrichir le bagage linguistique des élèves ? Quelle place accorder à l'enseignement phonologique, lexical et grammatical?

Les outils linguistiques (phonologie, lexicale, grammaire) doivent être au service du projet final. Tout au long de la séance, le professeur devra enrichir le bagage phonologique, lexical et grammatical des élèves **en fonction des besoins de compréhension et d'expression**. Il respectera certains principes :

Enseignement phonologique

- Percevoir et reproduire les phonèmes spécifiques à chaque langue.
- Reconnaître et reproduire l'accentuation, les rythmes et les courbes intonatives propres à chaque langue.
- Lien phonie/graphie.

Enseignement lexical :

- Il est important de **constituer un lexique de classe qui sera enrichi** et permettra l'utilisation de la langue étrangère dans **toutes les phases de la séance** (accueil, objectifs du cours, discipline, rythme de travail, etc.). (*Voir exemples fiches langage de classe en annexe*)
- Le **lexique** est lié à la thématique culturelle choisie.
- Le **lexique nouveau** est élucidé grâce à des **reformulations**, des dessins, des mimes... et enrichi par l'apport de **synonymes**, antonymes, champs lexicaux...
- La **mémorisation**, la **répétition** et l'**imitation** sont indispensables.
- L'**acquisition du lexique** doit être exigée et vérifiée par des tests réguliers.
- Des **bilans lexicaux** sont **nécessaires**, ils peuvent être proposés sous la forme de carte mentale, remue-méninge, jeux, par exemple.

Enseignement grammatical :

- La **grammaire** doit être considérée comme un **outil au service du sens**.
- Un fait de langue sera étudié non pas parce qu'il apparaît dans le document, mais parce que sa maîtrise est **nécessaire à la compréhension et/ou à l'expression** du/sur le document.
- Les élèves seront amenés à réfléchir sur le fonctionnement de la langue (déduire les règles à partir d'observations) ainsi qu'à effectuer des rapprochements entre les différentes langues connues ou apprises.
- Les exercices, s'il y en a, doivent être **contextualisés**, c'est à dire en lien avec le thème, le contexte abordé en cours.
- La **mémorisation de structures** contribue à la fixation du fait de langue.

Pour inciter au **réemploi des structures grammaticales et du lexique nouveau**, les **phases de récapitulation avant la prise de notes** constituent un moment privilégié.

Fiche 10 : Quoi et comment évaluer ?

« **L'évaluation des acquis des élèves est un enjeu déterminant pour la réussite des élèves.** Quelle que soit la forme que prennent l'évaluation et sa traduction (notation, validation de compétences, etc.) et quelle que soit la finalité qu'on lui attribue, elles doivent être conçues comme un moyen de faire progresser les élèves, d'analyser les processus d'apprentissage, de les faciliter et de les réguler.

L'évaluation joue plusieurs rôles :

- elle renseigne sur le degré de réussite de la tâche entreprise et sur la démarche suivie ;
- elle mesure le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ;
- elle identifie les fragilités ou les points non acquis ;
- elle est au service des apprentissages et doit permettre à chaque élève de progresser par une connaissance objective de ses acquis et aux professeurs de mieux adapter les aides et les approfondissements aux besoins constatés ;
- elle intervient dans le choix pour chaque jeune de son orientation en fin de troisième.

L'évaluation est l'une des problématiques professionnelles incontournables des équipes pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et de cycle. Au cœur des projets d'école comme des projets d'établissement, c'est l'un des objets de travail principaux des conseils de maîtres comme des conseils pédagogiques, ou des conseils école-collège.

1 - Faire évoluer les modalités d'évaluation

Aujourd'hui, certaines pratiques d'évaluation rendent difficilement compte des progrès des élèves et de la nature de leurs erreurs. Elles induisent parfois des classements perçus comme stigmatisants et dévalorisants ; elles peuvent donc porter atteinte à l'estime de soi et générer un découragement face au travail.

La notation chiffrée ne renseigne pas l'élève sur ce qu'il sait faire et ne sait pas faire. Il s'avère nécessaire de qualifier, par des annotations explicatives et une appréciation, les acquis de chaque élève pour lui permettre de progresser. Cette appréciation reprend avec précision les critères énoncés pour signifier le degré de réussite ou d'échec que présente le travail de l'élève au regard des connaissances et des compétences attendues.

2 - Privilégier une évaluation positive et bienveillante favorisant la réussite de tous les élèves

Une évaluation positive, simple et lisible, valorise les progrès, encourage les initiatives et est compréhensible par les familles, elle permet de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève.

Pour encourager l'élève et lui permettre de prendre confiance en ses capacités, toute évaluation est réalisée dans un esprit de rigueur bienveillante tout au long de la scolarité :

- les contenus évalués sont précisés à l'avance, les objectifs et les critères de l'évaluation sont énoncés et explicités ;
- la communication des résultats de l'évaluation est accompagnée de commentaires précis mettant en évidence non seulement les erreurs, les insuffisances, les fragilités, mais aussi et surtout les réussites et les progrès de l'élève afin de lui permettre d'en tirer le meilleur profit... »¹⁶.

L'évaluation constitue donc un acte essentiel de l'enseignement/apprentissage. Ses finalités diffèrent selon le moment où elle est organisée et les suites qui lui sont données¹⁷.

Rappelons que **l'on contrôle des connaissances** (par exemple une liste de mots à traduire, ce n'est pas interdit !), mais que **l'on évalue des compétences**. Évaluer des compétences ne peut se faire qu'**à travers la réalisation d'une tâche et à l'aide d'une grille critériée**.

Conçue en même temps que la séquence, l'évaluation a pour caractéristiques :

- de faire l'objet de **consignes précises**
- d'être menée de manière **positive** (on valorise les réussites)
- d'être **ciblée** (sur une ou deux AL dominantes)
- d'être **cohérente** avec les objectifs de la séquence (on n'évalue que ce qui a fait l'objet d'un entraînement)
- d'être **critériée** (grille comportant un maximum de 5 **critères explicités aux élèves avant** l'évaluation) respectant l'équilibre entre les critères linguistiques et pragmatiques et des seuils de performance (trois ou quatre) corrélés aux niveaux du CECRL.

Voir aussi ci-après les grilles d'évaluation en vigueur :

16

B.O. n° 21 du 22 mai 2014.

17 Voir la définition de l'évaluation et les trois types d'évaluation dans le glossaire.

Grilles d'évaluation certificative (Voie professionnelle)

Fiche d'évaluation et de notation

Épreuve orale obligatoire de langue vivante (CCF) au baccalauréat professionnel LV1

SESSION :

ACADEMIE : NANTES

LANGUE VIVANTE :

Nom du candidat :

Établissement :

Ville :

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1pt	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du sujet choisi ou du document.	2 ou 3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les informations principales.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi ou du document.	4 ou 5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs ainsi que les liens entre les informations.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre.	5 ou 6 pts.	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	7 ou 8 pts.	Comprend le détail des informations et peut les synthétiser. Identifie et comprend le point de vue de l'auteur.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8	Note D, sur 10 Comprendre un document écrit	/10
APPRÉCIATION :							
Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = /30							
NOTE FINALE /20* :							

*arrondie au demi-point le plus proche

Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr

Fiche d'évaluation et de notation
Épreuve orale obligatoire de langue vivante (CCF) au baccalauréat professionnel LV2

SESSION :

ACADEMIE : NANTES

LANGUE VIVANTE :

Nom du candidat :

Établissement :

Ville :

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 ou 2 pts.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du sujet choisi ou du document.	3 ou 4 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 ou 4 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les événements ou informations.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du sujet choisi ou du document.	5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	5 pts.	S'exprime dans une langue souvent correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs du document.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours informé, et exprime un point de vue.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts.	S'exprime dans une langue correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation. Utilise un vocabulaire approprié.	7 ou 8 pts.	Comprend certains détails des informations. Perçoit les réactions ou motivations de l'auteur ou des personnages.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8	Note D, sur 10 Comprendre un document écrit	/10

APPRÉCIATION :

Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = /30

NOTE FINALE /20* :

*arrondie au demi-point le plus proche

Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr

Fiche d'évaluation et de notation
Épreuve orale facultative de langue vivante au baccalauréat professionnel

SESSION :

ACADEMIE : NANTES

LANGUE VIVANTE :

Nom du candidat :

Établissement :

Ville :

Pour **chacune des quatre colonnes**, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de **0** (absence totale de production ou de compréhension) à **6** ou **8** ou **10**

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité et recevabilité linguistique		D. Comprendre un document écrit	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1 ou 2 pts.	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.	Comprend des mots, des signes ou des éléments isolés.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	2 ou 3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.	Comprend partiellement les informations principales.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours pertinent par rapport à la dimension culturelle ou professionnelle du document.	4 ou 5 pts.	Prend sa part dans l'échange. Sait au besoin se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.	Comprend les éléments significatifs ainsi que les liens entre les informations.	5 ou 6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours nuancé, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	Réagit avec vivacité et pertinence. Peut argumenter et cherche à convaincre.	5 ou 6 pts.	S'exprime dans une langue correcte et fluide, avec une prononciation claire et des intonations relativement naturelles.	7 ou 8 pts.	Comprend le détail des informations et peut les synthétiser. Identifie et comprend le point de vue de l'auteur.	8 ou 9 ou 10 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8	Note D, sur 10 Comprendre un document écrit	/10

APPRECIATION :

Note de l'élève / du candidat (A+B+C+D) = /30

NOTE FINALE /20* :

*arrondie au point le plus proche

Ministère de l'Éducation nationale > www.education.gouv.fr

Fiche d'évaluation et de notation pour la compréhension de l'oral (LV1)

SÉRIE :

LANGUE :

SESSION :

ACADÉMIE :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Situer la prestation du candidat à l'un des cinq degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 à 10.

Comprendre un document de type monologue ou exposé. Entourer la note choisie.		Comprendre un document de type dialogue ou discussion. Entourer la note choisie.	
Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés, sans parvenir à établir de liens entre eux. Il n'a pas identifié le sujet ou le thème du document.	1	Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés et n'est parvenu à en identifier ni le thème ni les interlocuteurs (leur fonction, leur rôle).	1
A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés, des expressions courantes, et à les mettre en relation pour construire une amorce de compréhension du document. Le candidat a compris seulement les phrases/les idées les plus simples.	3	A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés et des expressions courantes, qui, malgré quelques mises en relation, ne lui ont permis d'accéder qu'à une compréhension superficielle ou partielle du document (en particulier, les interlocuteurs n'ont pas été pleinement identifiés).	3
A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une compréhension encore lacunaire ou partielle.	5	A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est insuffisant et conduit à une compréhension encore lacunaire ou partielle. Le candidat a su identifier le thème de la discussion et la fonction ou le rôle des interlocuteurs.	5
B1 Les informations principales ont été relevées. L'essentiel a été compris. Compréhension satisfaisante.	8	B1 Le candidat a su relever les points principaux de la discussion (contexte, objet, interlocuteurs et, éventuellement, conclusion de l'échange). Compréhension satisfaisante.	8
B2 Des détails significatifs du document ont été relevés et restitués conformément à sa logique interne. Le contenu informatif a été compris, ainsi que l'attitude du locuteur (ton, humour, points de vue, etc.). Compréhension fine.	10	B2 Le candidat a saisi et relevé un nombre suffisant de détails significatifs (relations entre les interlocuteurs, tenants et aboutissants, attitude des locuteurs, ton, humour, points de vue, etc.). Compréhension fine.	10
Note colonne A sur 10 :		Note colonne B sur 10 :	
APPRÉCIATION :			
Note de l'élève Ax2 (1 document) ou Bx2 (1 document) =		/ 20	

Fiche d'évaluation et de notation pour la compréhension de l'oral (LV2)

SÉRIE :

LANGUE :

SESSION :

ACADÉMIE :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 à 10.

Comprendre un document de type monologue ou exposé. Entourer la note choisie.		Comprendre un document de type dialogue ou discussion. Entourer la note choisie.	
Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés, sans parvenir à établir de liens entre eux. Il n'a pas identifié le sujet ou le thème du document.	2	Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés et n'est parvenu à en identifier ni le thème ni les interlocuteurs (leur fonction, leur rôle).	2
A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés, des expressions courantes, et à les mettre en relation pour construire une amorce de compréhension du document. Le candidat a compris seulement les phrases/les idées les plus simples.	4	A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés et des expressions courantes, qui, malgré quelques mises en relation, ne lui ont permis d'accéder qu'à une compréhension superficielle ou partielle du document (en particulier, les interlocuteurs n'ont pas été pleinement identifiés).	4
A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une compréhension encore lacunaire ou partielle.	7	A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est insuffisant et conduit à une compréhension encore lacunaire ou partielle. Le candidat a su identifier le thème de la discussion et la fonction ou le rôle des interlocuteurs.	7
B1 Les informations principales ont été relevées. L'essentiel a été compris. Compréhension satisfaisante.	10	B1 Le candidat a su relever les points principaux de la discussion (contexte, objet, interlocuteurs et, éventuellement, conclusion de l'échange). Compréhension satisfaisante.	10
Note colonne A sur 10 :		Note colonne B sur 10 :	
APPRÉCIATION :			
Note de l'élève Ax2 (1 document) ou Bx2 (1 document) = / 20			

Fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV1

SÉRIE :

LANGUE :

SESSION :

ACADÉMIE :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	2 pts.	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée.	3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la notion présentée.	4 pts.	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée.	6 pts.	Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts.	S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	7 ou 8 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8

APPRÉCIATION :

Note de l'élève (total A + B + C) = / 20

Fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV2

SÉRIE :

LANGUE :

SESSION :

ACADÉMIE :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/ recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 ou 2 pts.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	2 pts.	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée	4 pts.	Répond et réagit de façon simple.	4 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3, 4 ou 5 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la notion présentée.	5 pts.	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	6 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée.	6 pts.	X		S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	8 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8

APPRÉCIATION :

Note de l'élève (total A + B + C) = / 20

Fiche d'évaluation et de notation pour l'épreuve de spécialité de langue vivante 1 approfondie

Série :

Langue :

Session :

Académie :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité / recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
A2 Produit un discours simple et bref à partir des documents.	2 pts.	A2 Répond et réagit de façon simple.	2 pts.	A2 S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
B1 Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle des documents.	4 pts.	B1 Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	4 pts.	B1 S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
B2 Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent par rapport à la dimension culturelle des documents.	5 pts.	B2 Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	5 pts.	B2 S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	6 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
C1 Présente, sur un sujet complexe, un exposé clair et bien structuré, qui parvient à une conclusion appropriée. Les développements sont aboutis et prennent éventuellement appui sur des détails significatifs.	6 pts	C1 Réagit avec à propos et répond avec spontanéité, presque sans effort, aux suggestions, questions et objections de son interlocuteur.	6 pts	C1 S'exprime avec aisance, presque sans effort. Les erreurs sont rares, peu perceptibles et généralement auto-corrigées. Utilise un registre convenable sur une large gamme de sujets et varie ses intonations pour exprimer des nuances de sens.	8 pts
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8

Appréciation :

Note de l'élève (total A + B + C) = / 20

Fiche d'évaluation et de notation pour l'épreuve de spécialité de langue vivante 2 approfondie

Série :

Langue :

Session :

Académie :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité / recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
A2 Produit un discours simple et bref à partir des documents.	2 pts.	A2 Répond et réagit de façon simple.	2 pts.	A2 S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
B1 Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle des documents.	4 pts.	B1 Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	4 pts.	B1 S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	5 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
B2 Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent par rapport à la dimension culturelle des documents.	6 pts.	B2 Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts.	B2 S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	8 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8

Appréciation :

Note de l'élève (total A + B + C) = / 20

Fiche d'évaluation et de notation pour l'épreuve de littérature étrangère en langue étrangère

Série :

Langue :

Session :

Académie :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des quatre colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 à 5.

LV1	LV2	Présentation du dossier	Niveau de lecture des documents	Culture littéraire	Expression orale
0 ou 1 pt	0 ou 1 pt.	Description sommaire de l'ensemble du dossier, ajout d'un ou plusieurs documents plus ou moins pertinents, pas de lien explicité avec la thématique du dossier.	Explication partielle ou confuse de la nature et de l'intérêt des documents.	Aucune référence à l'environnement littéraire des documents (genre, courant, figures emblématiques, etc...).	Exposé hésitant, vocabulaire pauvre, syntaxe erronée. Interaction difficile.
2 pts	3 pts.	Description correcte de l'ensemble du dossier, ajout d'un ou plusieurs documents plutôt pertinents, thématique du dossier explicitée mais difficulté à justifier le choix des documents ajoutés.	Explication acceptable du sens et de l'intérêt des documents.	Références sommaires à l'environnement littéraire des documents.	Exposé clair mais vocabulaire simple, syntaxe élémentaire. Comprend les questions simples et peut répondre.
4 pts	5 pts.	Description précise de l'ensemble du dossier, exposition claire de la thématique, ajout d'un ou plusieurs documents pertinents, début d'argumentation du choix autour de la thématique.	Explication nuancée du sens et de l'intérêt des documents, avec recours à des outils méthodologiques pertinents.	Essai de mise en perspective des documents dans leur(s) environnement(s) littéraire(s).	Exposé clair, vocabulaire précis, syntaxe courante maîtrisée. Bonne interaction.
5 pts		Description riche et précise de la thématique et de l'ensemble des documents, ajout d'un ou plusieurs documents pertinents, justification claire et argumentée du choix autour de la thématique, expression d'une appréciation esthétique et/ou d'un jugement critique personnels.	Explication nuancée du sens et de l'intérêt des documents, avec recours à des outils méthodologiques pertinents ; perception de l'implicite.	Mise en perspective pertinente des documents dans leur(s) environnement(s) littéraire(s).	Exposé très clair, vocabulaire précis, étendu et varié, syntaxe complexe. Interaction riche.
		Note : / 5	Note : / 5	Note : / 5	Note : / 5
Appréciation :					
Note totale de l'élève = / 20					

Fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV1 - Épreuve orale de contrôle

SÉRIE :

LANGUE :

SESSION :

ACADÉMIE :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	2 pts.	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	3 pts.	Répond et réagit de façon simple.	3 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle du document.	4 pts.	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	4 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts.	S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	7 ou 8 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8

APPRÉCIATION :

Note de l'élève (total A + B + C) = / 20

Fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV2 - Épreuve orale de contrôle

SÉRIE :

LANGUE :

SESSION :

ACADÉMIE :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 ou 2 pts.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	2 pts.	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts.
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	4 pts.	Répond et réagit de façon simple.	4 pts.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3, 4 ou 5 pts.
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle du document.	5 pts.	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler.	6 pts.	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	6 ou 7 pts.
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent.	6 pts.	X		S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	8 pts.
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8

APPRÉCIATION :

Note de l'élève (total A + B + C) = / 20

Fiche 11 : Quel est le rôle du tableau noir, blanc, tableau numérique interactif (TNI)?

La gestion du tableau revêt une importance capitale. Il permet de refléter la dynamique du travail de classe et de figer ce qu'il faut retenir et prendre en notes. Par exemple, c'est grâce à lui que des termes introduits à l'oral sous la pression du sens vont prendre corps et être mis à la disposition des élèves pour un éventuel réemploi. C'est également par lui que « transitent » les **traces écrites** du cours qui, une fois consignées dans le « **cahier-boîte à outils** » **indispensable**, servent d'**appui au travail des élèves à la maison**.

Les traces écrites peuvent prendre des **formes diverses** telles que des schémas, tableaux, grilles, qui sont autant de « **réceptacles** » **aux informations trouvées**. Elles peuvent être co-construites avec la classe.

Le professeur ou/et l'élève assistant du professeur veilleront à inscrire les **structures essentielles**, le **lexique**, les **mots de liaison** et le « fil conducteur du document » sans forcément rédiger un résumé du document.

Le professeur fera procéder à une **récapitulation orale**, pendant laquelle il sollicitera en priorité les élèves qui se sont le moins exprimés. Il **réservera un temps spécifique suffisant à la fin du cours à la copie des traces écrites et à la vérification de leur compréhension**.

Fiche 12 : Réforme du Collège

- **Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :**

Il comporte cinq domaines : « les langages pour penser et communiquer » domaine subdivisé en quatre composantes (la langue française, les langues étrangères/régionales, les langages scientifiques et les langages du corps et de l'esprit), « les méthodes et outils pour apprendre », « la formation de la personne et du citoyen », « les systèmes naturels et les systèmes techniques » et enfin « les représentations du monde et l'activité humaine ».

- **Les nouveaux horaires de langues vivantes :**

	Cycle 3	Cycle 4
LV1	4 h	3 h
LV2	2,5 h	2,5 h

- **Les nouvelles modalités d'enseignement (ou enseignements complémentaires)¹⁸ :**

- **L'AP (accompagnement personnalisé)** s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, **notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle ;**

L'AP est le projet d'une équipe, élaboré à partir des besoins identifiés chez les élèves dans les compétences transversales qui traversent tous les champs disciplinaires. L'AP se déroule sur le temps d'enseignement des différentes disciplines. En LV, il est possible de le mettre en œuvre en recourant, par exemple, aux techniques de différenciation (voir fiche 2).

- Les **EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires)** permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective (8 thématiques possibles). Pris sur le temps d'enseignement disciplinaire, les EPI devront, en LV, se dérouler dans la mesure du possible dans la langue étrangère concernée.

Cycle 3	3 h d'AP	-
Cycle 4	1 ou 2 h d'AP	3 ou 2 h d'EPI

Les sections européennes disparaissent au collège. Cet enseignement peut prendre la forme d'un EPI LCER (langues et cultures étrangères ou régionales).

- **Les parcours :**

Au nombre de 4 : PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle), Parcours Avenir, Parcours Santé et Parcours Citoyen. Ils sont une œuvre collective qui mobilise les équipes éducatives, les partenaires, les parents. Ils sont au service d'une culture commune (socle commun) et s'inscrivent dans le temps long (au cours des quatre cycles) et sur les temps scolaire, périscolaire mais aussi extrascolaire.

- **Le nouveau DNB :**

Est prévu, lors des épreuves terminales, un oral qui pourra porter sur un projet mené lors d'un EPI ou d'un parcours. Une partie de cet oral pourra s'effectuer dans l'une des deux langues étrangères étudiées par les élèves.

Conclusion

Nous espérons que les professeurs débutants ont trouvé dans ces quelques pages des repères utiles à leur entrée dans le métier, mais aussi les bases d'un questionnement qui les conduira à porter régulièrement un regard critique sur leurs séances. Nous les invitons à prendre l'habitude de revenir sur les objectifs qu'ils s'étaient fixés, de se demander s'ils les ont atteints et de s'interroger sur les causes des écarts éventuellement constatés.

L'observation de ou par des collègues expérimentés ainsi que les échanges y faisant suite aideront également les nouveaux enseignants à adopter progressivement une posture d'analyse réflexive, unique moyen d'améliorer les pratiques.

Bibliographie

Textes officiels

Socle commun de connaissances et de compétences BO n° 17 du 23 avril 2015

Programme cycle 2, 3, 4, BO spécial n°48 du 24 décembre 2015

Réforme du lycée général et technologique BO spécial n°1 du 4 février 2010

La plupart des textes officiels et des programmes sont accessibles sur le site Éduscol.

<http://eduscol.education.fr/>

Site du Ministère de l'Éducation Nationale : <http://www.education.gouv.fr>

Site de l'académie de Nantes : <http://www.ac-nantes.fr/>

Ressources pour le collège : documents d'accompagnement :

<http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>

Ressources pour le lycée :

Cycle terminal : <http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

Classe de seconde : <http://eduscol.education.fr/cid56575/banque-d-idees-de-themes-d-etude.html>

Voie professionnelle : <http://eduscol.education.fr/cid45730/langues-vivantes-au-lp.html>

La consultation des références marquées d'un * est particulièrement recommandée.

*Division des Politiques Linguistiques, Strasbourg, *Un cadre européen de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Conseil de l'Europe/ Les Éditions Didier, 2005, (1^{ère} impr. 2001).

BOURGUIGNON, Claire, *Pour enseigner les langues avec le CECRL – clés et conseils*, Paris, Delagrave, 2010.

DENYER, Monique, « La perspective actionnelle du 'Cadre européen commun de référence' et ses répercussions dans l'enseignement des langues », in : LIONS-OLIVERI, Marie-Laure, LIRIA, Philippe (éd.), *L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues – Onze articles pour mieux comprendre et faire le point*, Barcelone, Difusion, 2009, p. 144-165.

*DUFRESNE, Jean-Pierre *L'aventure du lexique – langue vivante étrangère et la construction des compétences lexicales*, SCEREN, CRDP Nord-Pas de Calais, 2007.

*GOULLIER, Francis, *Les outils du Conseil de l'Europe – Cadre européen commun et Portfolios*, Paris, Didier, 2005.

PERRENOUD Philippe, *Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action*, ESF Editeur, 1997 (5^{ème} édition 2010).

Annexes : Exemples de fiches « langage de classe »

Pour l'allemand :

KLASSENSPRACHE Deutsch !!!

WAS ICH VERSTEHEN SOLLTE !

Um Aufmerksamkeit bitten : demander l'attention

Achtung !

Hör / hört gut zu !

Pass(t) auf !

Sei / seid bitte ruhig (still) ! - Ruhe, bitte ! / Leise ! Nicht so laut !

Das Wort erteilen : donner la parole

Alle zusammen !

Jetzt bist du / seid ihr dran !

Rate / ratet mal !

Sprich / sprecht lauter ! / Lauter, bitte !

Sprich nach / sprecht nach !

Wiederhole / wiederholt, bitte ! / Noch einmal, bitte !

Anweisungen ausführen lassen : faire exécuter des consignes (oft mit dem Zusatz „bitte“: associées souvent à „ bitte“)

Komm(t) herein!

Setz dich / setzt euch !

Steh / steht auf ! – Geh auf deinen Platz ! Geht auf eure Plätze !

Mach(t) die Tür (das Fenster) auf (zu) !

Mach(t) bitte den Vorhang auf / zu !

Komm / kommt her !

Komm(t) an die Tafel !

Zeig(t) mal deine (eure) Hausaufgaben dein (euer) Heft, ... !

Gib mir / gebt mir... !

Mach / macht die Übung noch einmal !

Versuch(t) es noch einmal !

Mach(t) weiter ! Lern / lernt das auswendig !

Merk dir das ! Merkt euch das !

Lern / lernt das auswendig !

Merk dir das ! Merkt euch das !

Schreib(t) die Hausaufgabe auf ein Extrablatt !

Langsam (er) ! – Nicht so schnell !

Schnell ! – Schneller !

Nicht(s) sagen !

Schau(t) mal !

Wartet einen Augenblick / Moment !

Melde dich, meldet euch !

Achte / achtet auf die Aussprache !

**Bildet Zweiergruppen , Dreiergruppen !
Arbeitet mit eurem Nachbarn !
Wählt einen Sprecher / eine Sprecherin !**

**Ergänze ! Ergänzt !
Unterstreiche / Markiere die transparenten, bekannten Wörter, alle Zahlen!
Ordne zu !
Fasse zusammen, was an der Tafel steht !
Schreibt das ab !**

Eine Tätigkeit beenden : arrêter une activité

**Das ist die Hausaufgabe.
Hör(t) auf ! - Hör / hört auf zu schreiben, ... !
Nun hören wir auf ! – Halt !
Pause !**

Was ich sagen können sollte !

Danken, sich entschuldigen : remercier, s'excuser

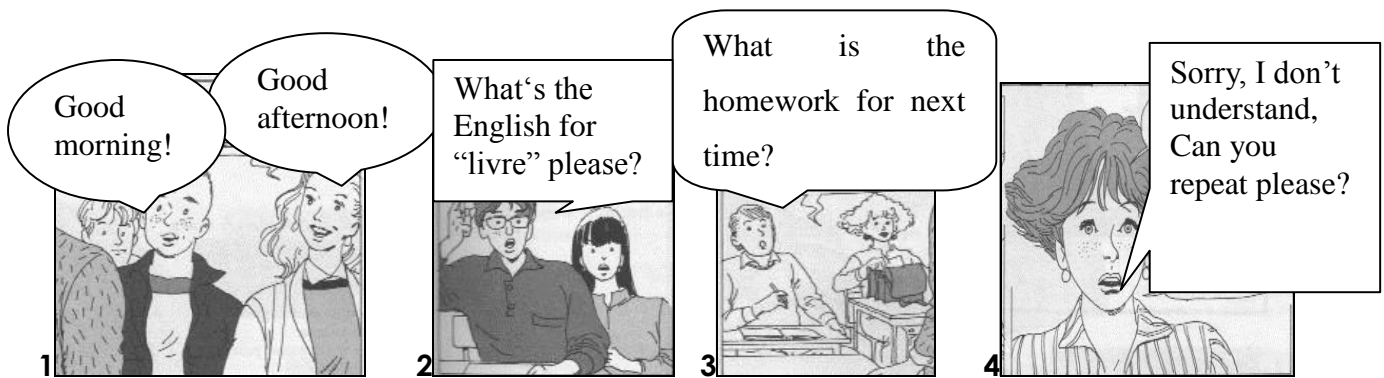
**Bitte ! Bitte schön ! Bitte sehr !
Danke ! Danke schön ! Danke sehr ! Vielen Dank !
Entschuldigung ! oder Es tut mir Leid !
Ich bin zu spät, weil ich
– den Bus verpasst habe ; - noch mit Herrn, Frau X gesprochen habe ; - meinen
Wecker nicht gehört habe ;
Ich habe mein Buch / mein Heft vergessen.
Ich habe meine Hausaufgabe nicht gemacht.meine Hausaufgabe
Ich habe dieses Arbeitsblatt nicht. / Könnte ich bitte dieses Arbeitsblatt haben ?
Wo kann ich das finden ? / Wo steht das ?
Für wann ist die Hausaufgabe ?**

Um Hilfe bitten : demander de l'aide:

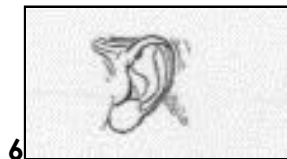
**Ich kann es nicht. - Ich weiß es nicht.
Ich verstehe (das Wort / diesen Satz) nicht. - Wie bitte ?
Kannst du das bitte wiederholen ? Könnten Sie das bitte wiederholen ?
Wie sagt man auf Deutsch für ? oder Wie heißt auf Deutsch ?
Kannst du mir (bitte) helfen ? Könnten Sie mir helfen ?
Ich kann das nicht richtig / gut lesen.**

Pour l'anglais:

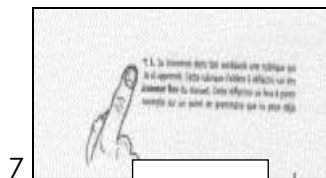
CLASSROOM ENGLISH



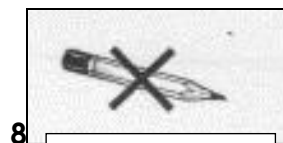
Speak



Listen



Read



Do not write




Write


Match the English expressions and instructions with the French expressions and instructions:

FRENCH expressions	ENGLISH expressions
Bonjour! (matin) Bonjour! (après-midi)	
Pouvez -vous répéter s'il vous plaît ?	
Je ne comprends pas	
Quel est le travail pour la prochaine fois ?	
Quel est le mot anglais pour livre ?	
FRENCH instructions (consignes)	ENGLISH instructions
Ecrivez	
Lisez	
Ecoutez	
N'écrivez pas	
Parlez	

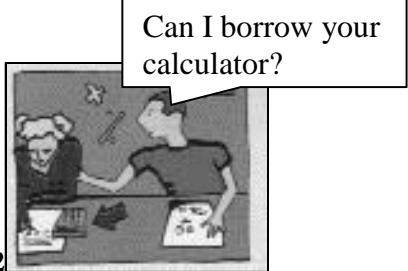
CLASSROOM ENGLISH




10
Close your copy book



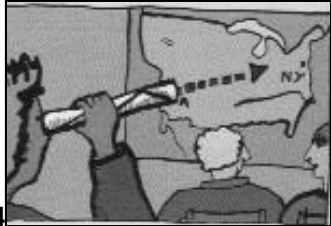
11
Open your copybook




12
Can I borrow your calculator?



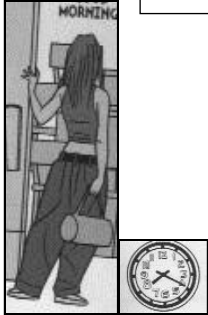
13
I can't hear well!




14
I can't see



15
Pair work



16
Sorry for being late.



17
I forgot my copybook
I did not do my homework

Match the English expressions and instructions with the French expressions and instructions:

FRENCH expressions	ENGLISH expressions
Est-ce que je peux emprunter ta calculatrice ?	
Je n'ai pas fait mon travail.	
Je ne vois pas bien.	
J'ai oublié mon cahier	
Je n'entends pas bien	
Désolé(e) d'être en retard.	
FRENCH instructions (consignes)	ENGLISH instructions
Travail à 2	
Fermez votre cahier	
Ouvrez votre cahier	

Pour l'espagnol :

2- Lo que puede decir el profesor (según las circunstancias)

a) Al principio de la clase:

Voy a pasar lista/ ¿Quién falta hoy ?

Vamos a hacer memoria / vamos a recordar /Para resumir un poco lo que vimos ayer...

b) Para llamar la atención de los alumn@s e incluirlos en las actividades:

¡Ojo!/ Cuidado/ Fijaros/ Escuchad/ Abrid el cuaderno/ el libro/ Leed atentamente/ Observad/ Rodea la respuesta correcta/ Decid si la frase es verdadera o falsa/ Justificad / Levanta la mano/ Repite la frase por favor/ Habla más alto/ Anotad la respuesta/ Copiad en los cuadernos....

¿Repito o lo tenéis claro?

¿Quién puede ayudar a María/Mehdi ? ¿Quién puede corregir/contestar/explicar/traducir... ?

¿Cómo va la cosa / el ejercicio...?¿Qué tal el ejercicio... ?

Ya está/ Se acabó el tiempo/ Vamos a corregir/escuchar....

Para la próxima clase, saberse de memoria/ al dedillo.../ hacer el ejercicio página.../ escuchar y poder repetir....

Sin olvidar lo básico :

Buenos días/ Buenas tardes/ Hola

Hasta luego/ Hasta pronto/ Hasta mañana/ Hasta el....(día de la semana)/ Adiós/ Buen fin de semana

Por favor/ Gracias/ De nada

Lo siento/ Disculpe....

Lo que el alumn@ puede decir....

Para pedir algo :

- ❖ ¿Por favor me permite ?
- ❖ Oiga señora por favor
- ❖ Oye
- ❖ Me puede (s) indicar / decir / informar
- ❖ Me puede (s) hacer un favor (No te importaría repetir
- ❖ ¿Podría apartarse que no veo ?
- ❖ Quisiera (saber , preguntar.....)
- ❖ Échame una mano

- ♣ Estoy a favor
- ♣ Pienso igual que
- ♣ Comparto tu opinión
- ♣ ¡claro / por supuesto, llevas toda la razón ! (*bien sûr , tu as entièrement raison*)
- ♣ Vale , de acuerdo
- ♣ Por supuesto / desde luego , claro que sí (*mais bien sûr*)

Tomar la palabra :

- A mí me toca hablar
- Puedo añadir algo
- Oye , perdona
- Perdona que te corte , pero
- No te importaría repetir
- quisiera decir

Expresar facilidades o dificultades :

Es fácil / difícil
Tengo facilidad / dificultad para
No me cuesta + infinitif # Me

Para pedir disculpas o disculparse :

Lo siento (*je suis désolé(e)*)

Disculpe (*excusez-moi*) , disculpa (*excuse-moi*)

Cuando no comprende o no entiende :

No comprendo / no entiendo

Podría usted repetir / podrías (tú) repetir , no he oído bien

Puede usted hablar más despacio/ más alto

¿cómo se dice/se escribe/se pronuncia?

No he oído lo que usted ha dicho

Tengo algo que decir pero no sé como decirlo

- ↪ No comparto tu opinión
- ↪ No digas tonterías
- ↪ Te equivocas
- ↪ ¡De eso nada ! (*n'importe quoi !*)
- ↪ ¡ te estás confundiendo! (*tu es en train de te tromper complètement*)
- ↪ No me gusta nada lo que estás diciendo

DAR SU OPINIÓN :

- Me parece que
- A mi parecer
- En mi opinión
- En cuanto a mí
- Opino que / creo que / pienso que
- Supongo que
- No tengo ni idea (*aucune idée!*)
- Me da la impresión que
- Me parece que / (no me parece que + **subj présent**)
- Me cuesta creer que ... (*j'ai du mal à croire que*)

Dar un consejo :

- ✓ Yo que tú .../ en tu lugar yo....
- ✓ Deberías....

Decirlo de otro modo :

- ❖ O sea.../ es decir....
- ❖ Dicho de otro modo...
- ❖ En otras palabras....

Tener una conversación auténtica :

- ¡vaya ! (*tiens tiens ! / zut...*)
- ¿no me digas? / ¿ de verdad? (*vraiment?*)
- no me lo puedo creer, ¡que no me lo creo! (*je n'y crois pas ; je n'arrive pas à y croire!*)
- ¿en serio? (*c'est pas une blague?*)
- ¿estás de broma ? (*tu plaisantes ?*)
- ¡menuda idea! (*quelle idée !*)
- ¡anda ya ! / ¡ sí hombre! (*à d'autres...*)
- ¡ni hablar! (*c'est hors de question!*)